

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE NORMANDIE UNIVERSITÉ

SCRUTIN DU 20 et 21 MAI 2025

Le Président de Normandie Université,

Vu l'article L718-11 du Code de l'éducation,

Vu les articles D719-1 à D719-40 du Code de l'éducation,

Vu les statuts de la Communauté d'universités et établissements Normandie Université,

Vu l'arrêté du 21 mars 2025 relatif à l'organisation des élections pour renouveler les représentants des usagers au Conseil d'administration et au Conseil académique de Normandie Université,

Vu le procès-verbal de dépouillement du scrutin auquel il a été procédé le 22 mai 2025,

Vu l'avis du comité électoral consultatif en date du 23 mai 2025.

DÉCIDE

Article unique : Sont proclamés élus au Conseil d'administration de Normandie Université au titre du collège des usagers :

- L'HERNAULT Timéo (titulaire) – BESNARD Loan (suppléant)
- LECOUTRE Camille (titulaire) – DAUGA Juliette (suppléante)
- GEERAERTS Mattéo (titulaire) – LAUNAY Bastien (suppléant)
- GOUGET Maeva (titulaire) – OGUZ Zumrut (suppléante)
- MICHEL Nolan (titulaire) – GRILLON Nicolas (suppléant)
- MORALES Sophia (titulaire) – BUREL Roxane (suppléante)
- PERRAUD Hippolyte (titulaire) – GUIBOUD-RIBAUD Romain (suppléant)
- NIAY Gaele (titulaire) – FAHY Mathilde (suppléante)

Caen, le 23 mai 2025,

Le Président de Normandie Université

ANNEXE

Nombre d'électeurs inscrits	74 989
Nombre de bulletins dans l'urne	3 876
Nombre de bulletins blancs et nuls	479
Nombre de suffrages exprimés	3 397
Nombre de sièges à pourvoir	8

- La liste « UNI : Pour ta professionnalisation et ta réussite ! » a obtenu **889** voix donnant droit à l'attribution de **2** sièges de titulaire.
- La liste « Bouge Tes Campus, avec tes assos et tes AGORAés » a obtenu **2 508** voix donnant droit à l'attribution de **6** sièges de titulaire.

Observations :

Pas d'observations particulières à formuler, tout s'est bien déroulé.

Caen, le 23 mai 2025,

Le Président de Normandie Université


Normandie Université



Ronan CONGAR